SST : Santé et sécurité au travail

OBJECTIFS

- Former les membres du personnel pour qu'ils soient capables de porter secours à une personne accidentée sur le lieu de travail et de lui prodiguer les premiers soins nécessités par son état
- Obtenir, après examen, le certificat de Sauveteur Secouriste du Travail délivré par la Caisse Régionale d'Assurance Maladie

PROGRAMME DE LA FORMATION

Le Sauvetage Secourisme du travail

- Les indicateurs de santé au travail dans l'établissement ou dans la profession
- Le rôle de Sauveteur Secouriste du Travail
- Le cadre juridique de l'intervention du Sauveteur Secouriste du Travail

Rechercher les dangers persistants pour protéger

- Formation générale à la prévention (mécanisme de l'accident et principes de base de la prévention)
- Connaître l'alerte aux populations
- Reconnaître, sans s'exposer soi-même, les dangers persistants éventuels qui menacent la victime et/ou son environnement
- Supprimer ou isoler le danger ou soustraire la victime au danger sans s'exposer soi-même

De protéger à prévenir

- Repérer les dangers dans une situation de travail
- Supprimer ou faire supprimer les dangers dans une situation de travail, dans la limite de son champ de compétence, de son autonomie et dans le respect de l'organisation de l'entreprise et des procédures spécifiques en matière de prévention

Examiner la victime et faire alerter

- Examiner la(les) victime(s) avant et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise

De faire alerter à informer

- Informer sa hiérarchie et/ou les personnes chargées de prévention dans l'entreprise de la (les) situation(s) dangereuse(s) repérée(s). Secourir

Effectuer l'action appropriée à l'état de la (des) victime(s)

- la victime saigne abondamment,
- la victime s'étouffe,
- la victime se plaint de sensations pénibles et/ou présente des signes anormaux,
- la victime se plaint de brûlures,
- la victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements,
- la victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment,
- la victime ne répond pas mais elle respire,
- la victime ne répond pas, et ne respire pas.

MÉTHODES MOBILISÉES

Tout au long de ce parcours nous aurons recours à une pédagogie active, construite à partir d'une alternance d'exposés illustrés de l'expérience de l'intervenant, de mises en situation concrètes analysées et commentées, d'études de cas voire d'entrainements suivant les objectifs précis retenus.

Le rôle de notre intervenant est de rendre les participants acteurs de leur formation, grâce à l'utilisation d'outils variés et efficaces, centrés autour du contexte propre des stagiaires.

Dans une recherche de qualité, nous avons sélectionné un intervenant, qui en plus de sa parfaite maîtrise du sujet, saura faire preuve d'une approche pédagogique ludique, ainsi que d'un dynamisme communicatif.

CP Formation

PUBLIC

- Salarié en poste
- Entreprise

DURÉE

2 jours

POURQUOI SE FORMER ?

Chaque entreprise doit disposer de Sauveteurs Secouristes du Travail selon des ratios définis par la réglementation. Au-delà de l'obligation légale, cette formation développe une culture sécuritaire essentielle qui réduit significativement les risques d'accidents graves et leurs conséquences humaines et financières. Les SST formés deviennent de véritables sentinelles de la sécurité, capables d'identifier les dangers avant qu'ils ne deviennent critiques et d'intervenir efficacement en cas d'urgence.

PRÉREQUIS

Aucun prérequis n'est nécessaire.

MODALITÉS DU PARCOURS

- Formation dispensée en présentiel / Distanciel (visio) / E-learning / Blended Learning
- Les délais d'accès à la formation sont estimés à 15 jours
- CP Formation est accessible au PSH. Plus d'informations sur notre site : cp-formation.com/accessibilite-pmr/

POURQUOI CHOISIR CP FORMATION ?

CP Formation, c'est avant tout une équipe de passionnés par la formation, qui a décidé de se réunir autour d'une philosophie commune : La formation qui s'adapte à vos besoins.

Notre objectif est de vous accompagner dans toutes les étapes de votre projet :

- *Avant la formation* : dans le choix de vos formations, la gestion administrative et la recherche des solutions de financements.
- *Pendant la formation* : dans la personnalisation de l'approche et l'adaptation à votre contexte, conjointement avec notre intervenant(e).
- *Après la formation* : dans le suivi de votre satisfaction.

Pour tous renseignements, contactez nous :
03.87.37.97.77
contact@cp-formation.com